

Jordy Philippe Bernier

Avocat

Jordy Philippe Bernier exerce principalement en litige civil et commercial ainsi qu'en droit des affaires. Dans le cadre de sa pratique multidisciplinaire, M^e Bernier poursuit notamment divers mandats en matière de responsabilité du fabricant et du vendeur, en recouvrement de créances en plus de prendre part à la mise en place de structures de financement.

Titulaire d'une maîtrise en administration des affaires (MBA) en régime coopératif, M^e Bernier a mis de l'avant ses compétences en matière de *management* stratégique ainsi qu'en création de valeur dans le cadre de diagnostics d'entreprises et la présentation de plans intégrés de redressement organisationnel à des dirigeants et membres de conseils d'administration.

Fort de ces expériences, M^e Bernier accompagne des entrepreneurs dans toutes les sphères de la vie leur entreprise, notamment en matière de structure corporative, relation entre actionnaires, financement ainsi qu'en propriété intellectuelle.



PUBLICATIONS

■ Contribution au bulletin en droit du travail février 2017 : *Les médias sociaux : quand le tribunal déclare la preuve irrecevable*

ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

■ Auxiliaire d'enseignement à la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke, 2016

DISTINCTIONS

■ Lauréat du prix d'excellence en rédaction juridique des Éditions Yvon Blais

FORMATION

■ LL.B., Université de Sherbrooke, 2018

